

Zeitschrift:	Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber:	Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band:	21 (1996)
Heft:	1
Rubrik:	Parqués depuis vingt ans à Versoix, les Tsiganes doivent déménager

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parqués depuis vingt ans à Versoix, les Tsiganes doivent déménager

Tribune de Genève, le 1.12.95
Valérie Duby et Laurent Forestier

Déjà vingt ans que May Bittel, représentant de la communauté tsigane de Suisse romande, pasteur et musicien, vit au lieu-dit Le Molard, à Versoix. Au milieu de roulettes bien trop proches les unes des autres. "Il y a trente ans, forains et Tsiganes ont dû quitter la Queue-d'Arve pour Le Molard. Les conditions de vie étaient décentes mais depuis lors, la place qui nous est impartie n'a jamais été étendue. Parallèlement, nos enfants se sont mariés, ils ont eu à leur tour des enfants. Avec plus de cent familles, Le Molard est devenu trop petit. Nous avons besoin d'un autre endroit pour vivre et non plus seulement survivre", lance May Bittel qui ajoute en prenant son petit-fils Kenzo dans ses bras. "Nos enfants, c'est cela notre richesse. Notre avenir." L'homme a 45 ans seulement.

L'exiguïté du Molard et le non-respect des normes de sécurité ne datent pas d'hier. Des incendies s'y sont déjà produits. Ils n'étaient sans doute pas assez grave pour que l'on se décide à agir. "Les pompiers savent l'endroit dangereux. Ils sont sur place en quatre minutes seulement", ironise May Bittel.

Le dossier stagne depuis des nombreuses années au Département des travaux publics et de l'énergie (DTPE). "A l'époque, on nous avait suggéré d'aller habiter dans une HLM. C'est vraiment ne rien comprendre à notre mode de vie!", déplore le pasteur Bittel. Mais aujourd'hui enfin, la communauté tsigane versoisiennne a retrouvé un peu d'espoir. "Le conseiller d'Etat Philippe Joye a pris à cœur nos revendications."

Au mois de juillet dernier, le patron de DTPE a écrit à toutes les communes du canton, leur demandant

s'il existe une possibilité d'accueillir les Tsiganes sur leur territoire. Les semi-nomades tels ceux installés à Versoix mais aussi les gens du voyage, en provenance de toute l'Europe, depuis toujours privés de lieu de rassemblement dans le canton. "Il est nécessaire qu'une société aussi avancée que la notre puisse préserver des valeurs essentielles comme la diversité et la tolérance dans un sens de répartition et de partage", écrit le magistrat démocrate-chrétien.

Cet "appel à la solidarité des communes" n'a pas remporté le succès escompté. Trente-quatre réponses sont parvenues au conseiller d'Etat. Toutes négatives à l'exception de deux. "Je comprends Vernier, Lancy ou Carouge, pour ne citer qu'elles, qui ont déjà beaucoup donné. Mais les autres, les petites communes, ne se rendent pas compte qu'elles doivent contribuer au développement de la collectivité", déclare Philippe Joye.

Les motivations des différentes municipalités sont très proches. "Nous n'avons aucun terrain disponible. Tous sont situés en zone agricole ou aux mains de privés", rapporte Jean-Marc Mermoud, maire de Pregny-Chambésy. La question ne se pose même pas à Publigny où, comme le relève le maire Denis Choisy, "la commune n'est propriétaire d'aucune parcelle".

Pour le conseiller administratif thônésien Jean-Claude Zogg, il paraît difficile de trouver un terrain. "Notre commune est en plein développement et nous avons d'autres priorités." "A Meyrin, les terres communales sont bâties, dévolues aux parkings ou situées en zone agricole", explique le maire, Bernard Gmür. Autant de bonnes raisons avec, en toile de fond, des préjugés tenace à l'encontre des Tsiganes. "Tous ces préjugés sont totalement infondés", juge pour sa part le conseiller d'Etat chargé du DTPE. Seul Georges-André Cuendet, maire de Cologny, ose le dire: "A supposer que nous possédions des terrains disponibles, il faut admettre que les gens font preuve d'une certaine méfiance face aux gitans. Cela poserait problème."

A Plan-les-Ouates, on se déclare prêts à trouver des solutions. "Pour autant que la question étudiée à l'échelon cantonal", demande Alain Sauty. Le maire aux couleurs de l'Action villageoise a sa petite idée: "Nous avons une grande zone industrielle, qui se devrait s'étendre jusqu'à l'autoroute contournement. Il y a certainement des surfaces, des bordures de route et des chutes dont nous pourrions faire quelque chose." Alain Rességuier, conseiller administratif de Versoix, n'a pas de solutions pourtant il sait qu'il est indécent de contraindre les Tsiganes à vivre au Molard. "Dans ce trou au milieu des immeubles. Ce ghetto où, par jour de pluie, on se croirait à Harlem." Son idée? "Nous pourrions envisager de déplacer les Tsiganes du Molard sur un

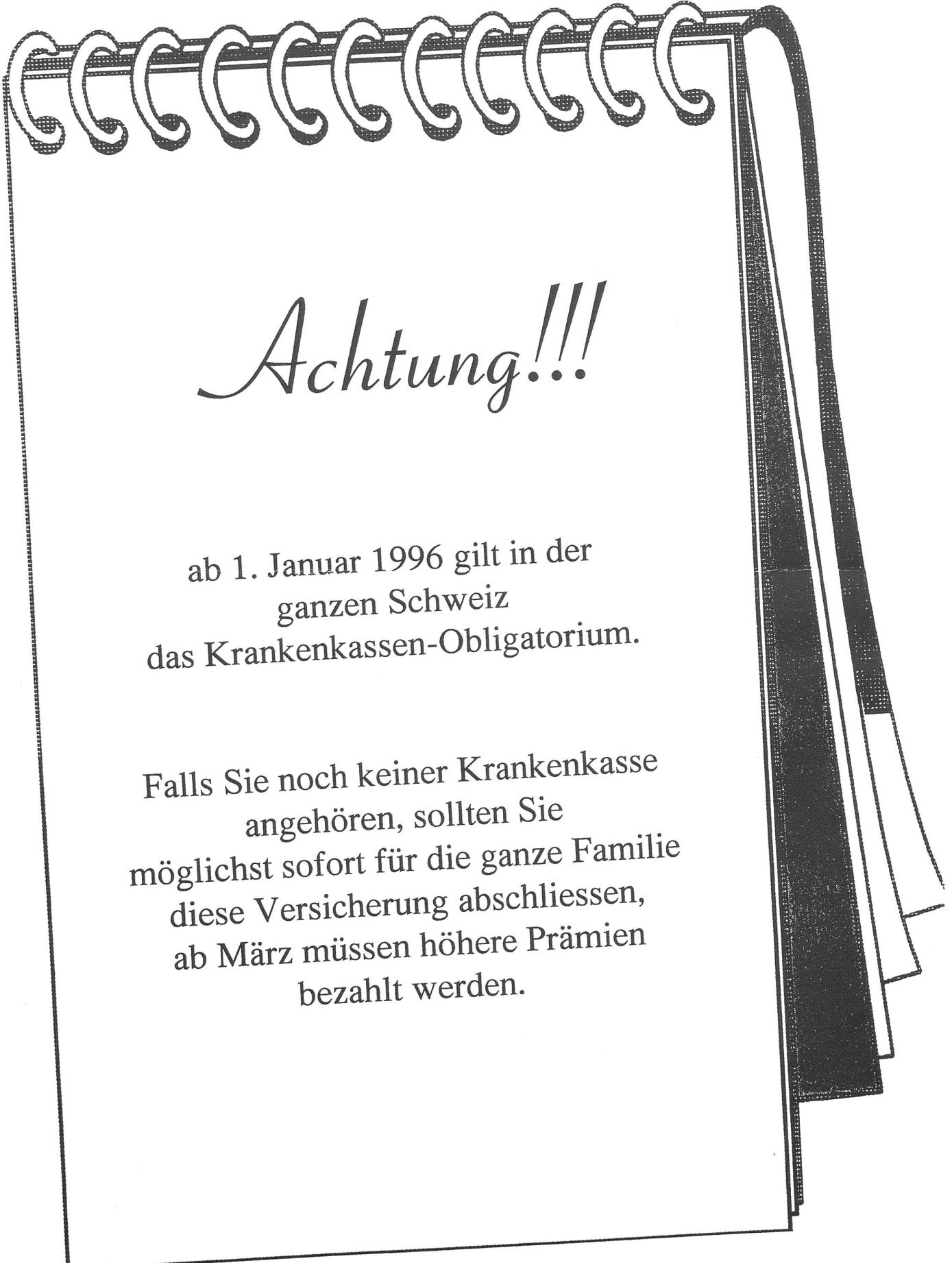
terrain en zone agricole et, parallèlement, classer le Molard en zone bois et forêts."

Autre piste envisagée par le maire René Schneckenburger: la création d'un camping ouvert à tout un chacun. "Les Tsiganes pourraient y habiter et même le gérer." Le lieu? On avance timidement le nom d'Ecogia.

Philippe Joye n'en démord pas: "Il faut trouver une solution. Et vite." C'est d'autant plus urgent que plus en plus de jeunes Tsiganes ont recommencé à voyager.

Malgré les brimades, malgrés les difficultés. "C'est l'appel du sang", déclare non sans fierté May Bittel.





ab 1. Januar 1996 gilt in der
ganzen Schweiz
das Krankenkassen-Obligatorium.

Falls Sie noch keiner Krankenkasse
angehören, sollten Sie
möglichst sofort für die ganze Familie
diese Versicherung abschliessen,
ab März müssen höhere Prämien
bezahlt werden.